

BOURGOGNE - NEPAL - TIBET

BNT Lettre N° 5

23/12/2010

ASSEMBLEE GENERALE

Du 10/12/2010

Et autres nouvelles...

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION BOURGOGNE-NEPAL-TIBET DU 10 DECEMBRE 2010

L'assemblée générale annuelle de l'association B.N.T. s'est réunie le vendredi 10 décembre 2010 à 18 H30 au restaurant l'Himalaya 31, rue St Jacques 75005 PARIS, sur convocation de son président.



Brigitte Bruneau est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Étaient présents (par ordre alphabétique) : ALIROL Josie, BACHELIER Maryse, BERNIAU Christine, BOUVEAU Marie, BRUNEAU Brigitte, GIRARD Arnaud, LE CUNFF Anne, LENOBLE Hervé, MAITRE Brigitte, MAULE Émilie, RAIMBAUD Isabelle, ROIGNANT Lætitia, SCHILDGE Arthur.

Personnes ayant délivré pouvoir (par ordre alphabétique) : AMBROISE Sylvie, BELLANGER Laurence, DEBLADIS Marie Paule, CHELTZEN Hélène, FERRY Pascal, GRANDADAM, Sylvain, LEHMANN Marie Françoise, MALIBERT Louise, MALIBERT Tanguy,

MONGRENIER Jean-Claude, MARCHENOIR Bernadette, MARCOS Denis, MOLHANT Jean-Guy, POSTEL Martine, RENARD André.

I – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Le quorum étant atteint, Hervé LENOBLE, président de l'association ouvre la séance par l'exposé de son rapport moral.



Il précise qu'à présent trois types d'adhérents composent l'association :

- l'adhérent parrainant un enfant à titre individuel,
- l'adhérent parrainant l'orphelinat globalement, ce qui est très important pour ajuster les frais de fonctionnement et dépenses imprévues
- l'adhérent donateur.

Sur le principe le montant des parrainages est entièrement affecté à la vie des enfants et au fonctionnement de l'orphelinat et les donations aux projets « d'investissement », mais il arrive encore aujourd'hui que nous ayons besoin des dons pour boucler les fins de mois.

Il indique qu'il y a 5/ 6 ans lors de la découverte du Tibet, la passion de ce pays lui est venue. Il a alors aidé un petit orphelinat mais celui-ci était mal géré. C'est alors qu'avec Anne LE CUNFF, ils ont décidé de créer une nouvelle structure. Ils ont prospecté pour :

- la recherche de locaux dans la banlieue de Katmandou,
- la recherche de parrains pour une quinzaine d'enfants.

Initialement la contribution mensuelle des parrains était de 25,00 €, elle permettait d'offrir à chaque orphelin :

- la scolarité,
- la nourriture,
- l'hébergement,
- les frais de santé.

Le problème fluctuant du cours de l'euro a entraîné des difficultés et il a été demandé aux parrains dans la mesure de leurs possibilités, d'augmenter leurs dons de 5,00 €. Les besoins mensuels de l'orphelinat sont actuellement de 750,00€.

Les 15 enfants soit 8 garçons et 7 filles, répartis en deux grandes chambres, sont bien logés, suite au déménagement opéré sur un nouveau site où ils sont accueillis depuis le mois de décembre 2009.

Il y a également deux salles de douche, une pour les filles, une pour les garçons.

Hervé remercie Anne et Lætitia qui avec Sanjeev et Ghaman, ont assuré la mise en place de la structure.

Les enfants sont nourris convenablement et il est possible de leur offrir de la viande une fois par semaine. Ils sont scolarisés dans un établissement privé, l'école publique n'assurant qu'une prestation insuffisante voire inexistante. Une convention a été signée avec la « Sechen Clinic » permettant ainsi d'offrir un suivi médical et dentaire gracieux aux enfants (hors frais de pharmacie).

Le lien avec les parrains s'effectue notamment sous forme de courriers et lors de chaque visite d'un membre de l'association, des photos sont adressées aux parrains avec le compte rendu de la mission.

De même, avant chaque voyage, parrains et marraines remettent à l'attention de leurs filleuls, vêtements et cadeaux. Un grand merci à chacun d'entre vous.

Le management sur place est assuré par SANDJEEV et GHAMAN qui gèrent :

- les dossiers et les listes des enfants présents,
- les problèmes administratifs, l'inscription au Ministère des affaires sociales et des femmes, les taxes
- la tenue de la trésorerie grâce à une comptabilité très précise.
- Les relations avec Sechen Clinic à Baudha (Clinique dirigée par un médecin français et soutenue par l'association Karuna de Mathieu Ricard)
- Et bien sur la vie quotidienne des enfants



Hervé insiste sur le fait que l'accueil de tout nouvel enfant est subordonné à l'engagement d'un nouveau parrain pour ne pas tomber dans les travers de trop d'orphelinats Népalais qui pense que quand il y en a pour 10, il y en a pour 20 et les conséquences sont alors dramatiques car ils n'ont bientôt que la pauvreté à partager et les déficits de tous ordres, financiers, sanitaires, éducatifs.

Hervé rappelle la rencontre de BNT avec Arthur SHILDGE qui au travers de la fabrication et commercialisation de chaussures aide et soutient les projets l'association.
La société MAI-PROJECT reverse à BNT 2,00 € par paire de chaussures vendues.

A l'origine le premier projet immobilier consistait en l'achat d'un terrain dans le but de construire un orphelinat. Il est apparu, en raison d'une surpopulation dans la banlieue de Katmandou, que le prix de l'immobilier est devenu exponentiel. Le projet a donc été abandonné. L'association s'est orientée vers la location d'un appartement au rez de chaussée d'une très grande maison.

L'orientation retenue est d'apporter plus de confort aux enfants. Le prochain projet est l'achat d'un générateur ou onduleur pour fournir de l'électricité et permettre aux enfants de faire leurs devoirs et vivre autrement qu'avec une bougie. En effet, le Népal n'en est doté que 3 heures par jour au maximum et à des plages horaires changeantes. Achat sans doute effectué à ce jour.

Les projets d'achat à suivre très prochainement grâce à Maiproject sont ceux :

- d'un réfrigérateur/ congélateur pour des raisons de santé évidentes
 - d'équipements informatiques (Ordinateur, imprimante, scanner, abonnement internet.....) pour avoir une meilleure communication administrative et managériale avec nos directeurs et également le début d'un mode de communication plus moderne entre les parrains et enfants
 - l'ameublement du nouvel étage : lits, tables, armoires sièges etc.....
- Et si possible un complément à la bibliothèque et vidéothèque naissantes... !

De nouveaux parrains devraient bientôt rejoindre l'association et permettre la location de l'étage supérieur de l'immeuble que nous occupons, ainsi une dizaine d'enfants de plus pourraient être recueillis. Le montant actuel et mensuel de la location s'élève à 95,00 € pour un étage.

Une fois ces problèmes matériels essentiels globalement résolus, nous pourrons nous attaquer à la partie éducative concernant la sauvegarde de leur identité culturelle, à travers des cours de peinture de Thangkas et de sculpture sur bois, mais ce sera une nouvelle étape de plus à franchir.

RAPPORT FINANCIER :

Anne LE CUNFF, trésorière de l'association indique que le montant total des parrainages qui s'élevait à 100 euros en mars 2009, puis 337,00 € au début d'année 2010 est passé à 587,00 € mensuel grâce à l'adhésion de 4 nouveaux parrains qui sont à ce jour au total au nombre de 19.

BNT a reçu la somme globale de **6 254,00 €** intégralement affectée au fonctionnement de l'orphelinat,

soit **5504 euros** au titre des parrainages et **750 euros** au titre des dons ponctuels.

alors que nos besoins sont supérieurs à **7 000,00 €** par an. Les 3 salariés de l'association font souvent l'impasse sur leur paye.

Les charges mensuelles sont ainsi réparties :

- loyers 9 500 roupies **soit 100 €**
- nourriture pour 16 personnes 2 000 à 2 200 roupies **soit 200 € à 220 euros**
- scolarité (Dont frais d'examens scolaires cours informatiques, et uniformes...)
soit 120 €
- salaires :
 - directeur Sanjeev **80 €**
 - secrétaire général, Chaman **60 €**
 - cuisinière, intendante, nourrice Uri Maia **25 €**

15 euros sont affectés à la scolarité des enfants de NARA un sherpa qui apporte régulièrement son aide dans le cadre du fonctionnement quotidien des lieux.

Aux frais fixes, s'ajoutent des frais ponctuels qu'il est difficile d'évaluer :

- des taxes diverses qu'initialement nous ignorions s'élevant à 300,00 € ont dû être réglées.
Elles correspondent à des frais publics : taxe d'habitation, frais de commissaire aux comptes,
En accord avec Sanjeev, il a été décidé de programmer ces dépenses et de les budgétiser.
- - électricité et gaz (chaque bonbonne de butagaz coûte 13 euros, 2 par mois sont nécessaires.)
- médicaments,
- coiffeur,
- souliers à réparer,
- photocopies (très coûteuses au Népal).



L'association doit être en mesure d'offrir 700 à 750 € par mois à l'orphelinat, ce qui constitue un minimum. BNT a fait le choix d'effectuer tous les deux mois un virement de 1 400,00 € afin de réduire le coût des frais bancaires qui s'élèvent pourtant après négociation avec la Banque Postale et remises à 250,00 € par an.

Les fonds sont virés sur le compte ouvert à Kathmandou à l'Himalayan Bank au nom de l'orphelinat.

A la question d'opérer moins de virements, pour réduire les frais, Anne indique qu'elle tente de procéder ainsi mais que les fonds de trésorerie ne permettent pas en l'état de passer la fréquence des versements à trois mois

Elle précise que dès réception des fonds, le directeur de l'orphelinat signe un récépissé, il justifie de la dépense au travers de la tenue d'un registre comptable ; la gestion de ce poste est assuré par Sanjeev qui rend parfaitement compte de sa mission.

Enfin, un grand merci à chacun de vous qui assurez l'entretien vestimentaire des enfants. En outre, grâce à des dons de votre part, lors de notre voyage au mois de juillet dernier, 280 euros ont été affectés à l'achat supplémentaire de vêtements et chaussures pour tous les enfants.

MAI PROJECT

La société Maiproject a adressé trois virements à l'association de :

- 356,00 €
- 586,00 €
- 1 752,00 €

Il est possible d'acheter un générateur électrique d'un montant de 1 362,00 € ce qui sera effectif dans les prochains jours. 500,00 € ont été placés sur un compte épargne. BNT remercie infiniment à cet égard Arthur SCHILDGE et Noë NOVIANT.

OBJECTIFS

Les objectifs sont :

- l'accueil de 10 enfants de plus à l'orphelinat,
- avec la location du second étage, de prévoir un étage filles un étage garçons (5 adolescents occupent désormais les lieux),
- l'embauche du sherpa Nara,
- l'appel à un étudiant pour l'aide et le soutien scolaire des enfants,
- l'achat de 4 lits superposés.
- la possibilité pour les enfants d'effectuer des activités sportives et artistiques. (certains d'entre eux ont un réel talent pour le dessin et le graphisme.).

Ces objectifs ne pourront être atteints que si nous trouvons de nouveaux parrains ; par ailleurs, nous envisageons de fixer les cotisations des simples adhérents à 20,00 € ou 25,00 € annuels

A la question de la durée l'engagement des parrains, Hervé indique que celui-ci pour être efficace doit être d'au moins de 3 ans. C'est bien entendu un engagement moral.

Actuellement il n'y a plus de recherche d'enfants à parrainer, du moins l'accueil de trois enfants est en suspens dans l'attente de futures parrains. La recherche d'autres enfants ne sera pas une grande difficulté, il n'y aura malheureusement que l'embaras du choix parmi les plus nécessaires.

A la demande de l'âge auquel l'enfant quittera l'orphelinat, Hervé précise que le but est de les éduquer jusqu'à ce qu'ils puissent être autonomes. Les parrains et marraines sont essentiels à leur équilibre non seulement au plan financier mais aussi affectif. Même adultes ils pourraient conserver des liens avec leurs parrains. Nous n'avons pas suffisamment de recul pour indiquer de quelle façon les choses se déroulent dans l'avenir. C'est surtout après un choix personnel du

parrain de savoir jusqu'où il veut aller. La venue des parrains sur le site est de nature à renforcer les liens avec l'enfant et mieux le connaître, le reste suit naturellement

Anne indique le but de l'association est de créer une relation affective et du bien-être pour les enfants, de leur construire un avenir. D'autres orphelinats du pays, où les enfants sont en trop grand nombre ne leur offrent pas une vie décente et nous refusons ce type de structure. C'est pourquoi, BNT entend se limiter à l'accueil de 30 enfants au plus et développer la qualité de la relation et de l'éducation.

Hervé souligne que le terme « orphelin » ne peut s'interpréter sous la même forme qu'en Europe. La culture tribale (famille au sens très large) est prégnante au Népal. Les enfants ont parfois encore leurs parents si ce n'est père et/ou mère, au moins d'autres membres de la famille sont encore présents. Toutefois, la tribu ne peut subvenir aux besoins de tous les enfants. Il arrive qu'un membre de cette tribu veuille reprendre l'enfant à l'orphelinat pour le faire travailler. Il est donc très important de déclarer les enfants au Ministère des affaires sociales et des femmes pour les protéger et qu'ils ne soient pas repris et exploités au détriment de leur éducation par le milieu familial. Il arrive que nous puissions garder des liens entre l'enfant et sa « tribu » mais la grande pauvreté et l'éloignement rendent ce contact difficile.

Anne achève son rapport financier en exposant qu'en fin d'année il reste :

- 450,00 € sur le compte courant
- 350,00 € sur le compte épargne

Un virement d'environ 1100/1400 euros sera effectué fin décembre 2010 pour janvier et février 2011.

Les comptes de la trésorière et le rapport moral du président sont approuvés et le bureau reconduit à l'unanimité des membres présents.

Deux missions sont prévues cette année. Le président et le trésorier se rendront à l'orphelinat en février et août 2011. Il est précisé que ces voyages sont toujours réalisés à leurs frais personnels et qu'en aucun cas, il n'est perçu de frais de déplacement sur le budget de l'association.

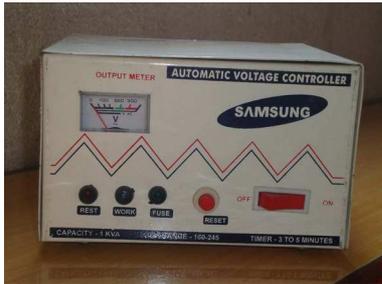
Anne LE CUNFF et Hervé LENOBLE remercient vivement les membres présents de leur participation à cette assemblée générale et les membres empêchés de leur investissement.

PS : Depuis

Depuis cette AG, nous avons reçu l'engagement de six nouveaux parrains/marraines ainsi qu'un soutien pour l'orphelinat de 360 euros.

Par ailleurs dans la perspective du voyage de février 2011, nous organiserons une rencontre afin de réunir les courriers et autres effets que vous souhaiteriez voir remettre à vos filleuls.

Par téléphone Sanjeev nous a informé que le générateur, le réfrigérateur et les équipements informatiques ont été achetés, photos ci-dessous :



Les comptes rendus de Sanjeev et Ghaman :

Message du : 12/11/2010

De : "sanjeev yonjan " <skyas2002@hotmail.com>

A : "anne le cunff" <annlecunff@hotmail.fr>, lenoble.herve@wanadoo.fr

Copie à :

Sujet : Activities, payment and receipt account

Respected HERVE and ANN,

Heartily Bonjour and Best wishes!

Our children were back to home after spending holiday Dashain festival. They spent around 12 days at home with parents and relatives. After 2 weeks Dashain festival we have another festival which is called Tihar or Depawali or Light festival. Again our children got 4 days holiday in this festival. Some of them again had gone parent's home who is leaving near our

home to celebrate this festival and some of stay with us. This festival was finished on last Sunday and school was started from Monday and children continue to their study.

About children: Our children does their work as a time table routine. They wake up and take bath after little breakfast then study and eat meal and go to school and back home at 4 o'clock and again breakfast and little bit game then after they do homework as well as study after this dinner and go to bed at 8:30 o'clock. This is their regular work and repeat again and again every day. But we give more time to play on Saturday to fresh their mind and develop extra activities. They play bad mention, football, cheese and as well as traditional game on Saturday.

Result of mid terminal examination has published. Besides 1 and 2, other student did excellent in this exam. We are very happy but we have to work very hard and focus for Anemaya and Andresh for better result for the next exam. We always encourage them for good position.

About deposit: For the November 69,946 rupees (in words sixty nine thousand nine hundred forty six rupees) was deposit in an account.

About 1 children: Ghaman sir and me is thinking for that.

Please see the bellow chart of Estimate budget, Payment and Receipt and Result of examination.

BOURGANDI NEPAL CHILDREN HOME
Boudha, Ramhitte-6, Ktm
Receipt and payment account of August month

Receipt particular	Amount(Rs)	Payment particular	Amount(Rs)
For the August month from Ann & Herve(B.N.T.A.)	36,145	Food	20,982
		School fee	11,975
		Medicine	410
		Stationery	225
From Arthue	6,000	Tashi	5,500
		Nara	1,500
		Salaries	14,500
		Advanced for Auditor	3,000
		House & salary tax	2,370
		Renew in V.D.C.	505
Total	42,145	Total	60,967
		Excess expenditure over income(dificit)	18,822

BOURGANDI NEPAL CHILDREN HOME**Boudha, Ramhitte-6, Ktm****Receipt and payment account of September month**

Receipt particular	Amount(Rs)	Payment particular	Amount(Rs)
Received from B.N.T.A.(Ann and Herve) for September and October	1,32,951	House rent September and October	19,000
		Food	21,204
		School, Computer, Id card, Exam & Stationery (fee)	13,370
		Auditor	7,000
		Tashi	5,500
		Nara	1,500
		Repair electricity	100
		Everest cylinder with gas	3,550
		Medicine	557
		Stationery	232
		Salary	2,500
		Dificit of August	18,822
Total:-	1,32,951	Total:-	93,335
		Rest of the budget for the October	39,616

BOURGANDI NEPAL CHILDREN HOME**Boudha, Ramhitte-6, Ktm****Receipt and payment account of October month**

Receipt particular	Amount(Rs)	Payment particular	Amount(Rs)
For the October	39,616	Food	9,239
		School & computer fee	9,470
		Salaries	14,500
		Tashi	5,500
		Nara	1,500
		Festival bonus for Hari maya	1,000
Total:-	39,616	Total:-	41,209
		Deficit:-	1,593

We all are missing you**Have a good weekend and take care****With best regard's****Sanjeev and Ghaman**
